

Compte rendu de séance

Séance du 13 Mai 2022

L'an 2022 et le 13 Mai à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Sennely, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, salle du Conseil sous la présidence de M. de DREUZY Philippe, Maire.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, MARTIN Muriel, ORLAND Martine,
MM : AGOUTIN Cyril, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric, FOUCAULT Gilles,
GARRIDO Francis

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 10

Date de la convocation : 06/05/2022

Date d'affichage : 06/05/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture
le : 17/05/2022

et publication ou notification
du : 17/05/2022

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOUSSIER Marie-Anne, Secrétaire de Mairie

Monsieur le Maire ouvre la séance par l'annonce de la démission de M. Patrice ARBEL à compter du 10 avril 2022. Le Conseil Municipal en prend acte et siègera donc dorénavant à 10 membres.

Le tiers du conseil ayant démissionné, des élections partielles auront lieu fin septembre début octobre 2022, ne pouvant être organisées pendant les législatives et les vacances d'été. Une réunion publique va être organisée le jeudi 8 septembre 2022 à 19h00 à la Salle Polyvalente, un courrier aux habitants va être distribué dès la semaine prochaine.

Ensuite les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2022.

Au cours de la séance, le Conseil Municipal :

Tarifs de location du gîte communal à compter du 1er juin 2022 (réf : 2022-19)

- **APPROUVE à l'unanimité** les nouveaux tarifs de location du gîte communal à compter du 1er juin 2022.

Demande de fonds de concours 2022 de la CCPS pour la réfection de la salle d'eau du Gîte Communal (réf : 2022-20)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes

de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour la réfection de la salle d'eau du gîte communal, pour un montant de 2 503,50 €.

Demande de fonds de concours 2022 de la CCPS pour l'installation d'un ralentisseur rue Maison Neuve (réf : 2022-21)

- **APPROUVE à 9 voix Pour et 1 Abstention** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à 9 voix Pour et 1 Abstention** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour l'installation d'un ralentisseur rue Maison Neuve, pour un montant de 1 265,00€.

Demande de fonds de concours 2022 de la CCPS pour la sécurisation de l'électricité de l'église (réf : 2022-22)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour la sécurisation de l'électricité de l'église, pour un montant de 3 398,95€.

Demande de Fonds de concours 2022 de la CCPS pour l'amélioration de la signalétique du village (réf : 2022-23)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour l'amélioration de la signalétique du village, pour un montant de 1 090,00€.

Demande de Fonds de Concours 2022 de la CCPS pour l'achat de matériels : broyeur et lame (réf : 2022-24)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour l'achat de matériel : broyeur et lame, pour un montant de 3 500,00€.

Demande de Fonds de Concours 2022 de la CCPS pour la refonte du site Internet (réf : 2022-25)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour la refonte du site Internet, pour un montant de 2 255,00€.

Demande de Fonds de Concours 2022 de la CCPS pour l'achat de l'Auberge des Cotrêts (réf : 2022-26)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour l'achat de l'Auberge des Cotrêts, pour un montant de 5 000,00€.

Demande de Fonds de Concours 2022 de la CCPS pour la fermeture des sanitaires du camping (réf : 2022-27)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet et le plan de financement,
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes des Portes

de Sologne dans le cadre du Fonds de Concours 2022 pour l'aide au financement pour la fermeture des sanitaires du camping, pour un montant de 1 854,50€.

Mise en place de Rezo Pouce sur le territoire du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (réf : 2022-28)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à *l'unanimité* **ACCEPTÉ** de :

- Participer à ce dispositif Rezo Pouce
- Communiquer sur ce dispositif Rezo Pouce
- Recueillir les inscriptions des utilisateurs
- Signaler des arrêts dans des lieux opportuns et sécurisés après réflexions et échanges avec le PETR
- Positionner les panneaux sur des poteaux existants ou à implanter
- Faire les démarches administratives nécessaires (arrêtés, autorisation de voirie...)
- Entretien des poteaux et panneaux

Questions diverses :

Organisation des bureaux de vote pour les élections législatives

Monsieur le Maire fait le point sur la présence de élus pour les prochaines élections législatives des 12 et 19 juin prochain. L'organisation des bureaux de vote est actée. Les plannings seront transmis par mail avec le compte-rendu du conseil.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est en cours de rédaction par Frédéric Deligny. Il est à finaliser. Monsieur le Maire propose une rencontre à ce sujet.

Point sur les travaux d'investissement en cours

Pour que le Conseil Municipal soit informé au mieux de l'avancement des projets, Monsieur Bouquin fait un point sur les travaux d'investissement votés au BP2022 de la Commune.

Réhabilitation du Réseau d'eau

Monsieur le Maire informe que l'étude géotechnique a été effectuée. Le DCE vient d'être validé et la consultation pour les travaux devrait être lancée dès le début de la semaine prochaine.

Téléphonie Mobile

Suite à la demande de Free Mobile de s'installer sur le château d'eau pour faire fonctionner leur antenne sur le pylône de TDF, plusieurs questions se sont posées par rapport à de futures implantations d'autres opérateurs. En effet, Bouygues et SFR se doivent de s'installer à Sennely au plus tard en 2023. Ce projet est supervisé par la Sous-Préfète de Pithiviers. Un rendez-vous avec Bouygues et la Sous-Préfète est en cours d'organisation afin de pouvoir trouver des solutions.

Festivités

- Fête de la Musique : Francis Garrido fait le point sur l'organisation de la fête de la musique qui se déroulera le samedi 25 juin 2022. Avec l'aide de Yolande Cornuault, présidente de La Sennelycienne, 3 artistes seront déjà présents. D'autres, comme les trompes de chasse de Sennely, ont été contactés et n'ont pas encore donné de réponse. La Sennelycienne s'occupera de tenir une buvette avec de quoi se ravitailler avec l'aide d'un foodtruck ou en faisant des tapas. Cette soirée se fera sous la Halle ou à la Salle Polyvalente en fonction du temps.

- 14 juillet : il est proposé de faire la retraite aux flambeaux le 13 juillet vers 22h00 même s'il n'y a pas de feux d'artifices. Un rafraichissement sera proposé à l'issue de la retraite. Le 14, le défilé est prévu à 10h30 avec un vin d'honneur à la fin. Il n'y aura pas de jeux pour enfants l'après-midi. Par contre, un concours de pétanque est organisé par l'AS Pétanque.

- Forum des associations : Cyril Agoutin propose de voir avec les villages alentours s'il n'y aurait pas

la possibilité d'organiser des forums des associations en commun. Cyril Agoutin est chargé de faire une réunion avec les présidents des associations pour faire un point sur leurs motivations à participer à ce forum.

Influenza Aviaire

Monsieur le Maire informe que la Préfecture vient de transmettre l'arrêté qui indique qu'un foyer d'influenza aviaire hautement pathogène a été détecté dans une basse-cour de la commune. En effet, la mairie a été contacté en début de semaine pour une suspicion de grippe aviaire. Les services vétérinaires de la Préfecture ont été contactés, ils sont venus faire des prélèvements qui ont donc aboutis à un résultat positif. Des mesures vont donc devoir être prises.

Séance levée à: 21:45

En mairie, le 19/05/2022
Le Maire
Philippe de DREUZY

